DEPARTEMENT DU CALVADOS
Commune de GAVRUS
Section AB n°4-6-7-75

Lotissement " Cour Vandon"

Demande de Permis d'aménager

N° Dossier : 211367
Système planimétrique : L93 - CC49
Système altimétrique : IGN 69

Plan de règlement graphique

PA 10
Echelle : 1/300

Maître d'Ouvrage
MERCATOR SARL
23 Rue Paul Doumer
14000 CAEN

Bureau d'études VRD / Géomètre-Expert
Cabinet Patrick LALLOUET & associés
Géomètres-Experts
342 Avenue des Elgues - Parc Normandie
14123 IFS CEDEX Sur Orne
Tel : 02 31 800 650 - Fax : 02 31 800 621
26 place du Champ de Mars
50000 Saint-Lô
Tel : 02 33 57 00 00 - Fax : 02 33 55 40 21
patrick.lallouet@cabinet-geometre-expert.fr

Architecte Urbaniste
actis
ACTIS ARCHITECTURE ET BATIMENT
Rue Paul Doumer - CS 14100 - 50009 SAINT-LO Cedex
Tel : 02 33 56 41 14 - Fax : 02 33 56 33 43
Architecte : Sylvain Lemoine - Ordre des Architectes 14 S 12214
alemoine@actis.fr

Ind.	Observations	Aut. / Date
01	Création Permis d'Aménager	JCM - le 17/03/2022

LEGENDE

- Périmètre du lotissement
- Limite de lot
- Terrain à bâtir destiné à une utilisation privative
- Lot sur bâtiment existant
- Voirie/trottoir enrobé noir
- Chemin bleus he graviflonné rouge de moyen
- Pictoriche Réserve incendie
- Dalle béton OM
- Espace vert : gazon
- Espaces destinés à des équipements ou à des usages collectifs
- Haie bocagère à préserver, renforcer ou créer
- Emplacement imposé de deux places de stationnement non closes - 5x5m minimum (réalisation à charge acquéreur)
- Emplacement indicatif de deux places de stationnement non closes - 5x5m minimum (réalisation à charge acquéreur)
- Enrobé et parking privatif des lots bâtis (réalisation à charge aménageur)
- Accès véhicule ou stationnement autorisés
- Zone constructible
- 0 ou 2 — Zone constructible en limite séparative ou en retrait minimum de 2 m
- 0 ou 3 — Zone constructible en limite séparative ou en retrait minimum de 3 m

1 — Numéro de lot
712 m² — Surface de lot
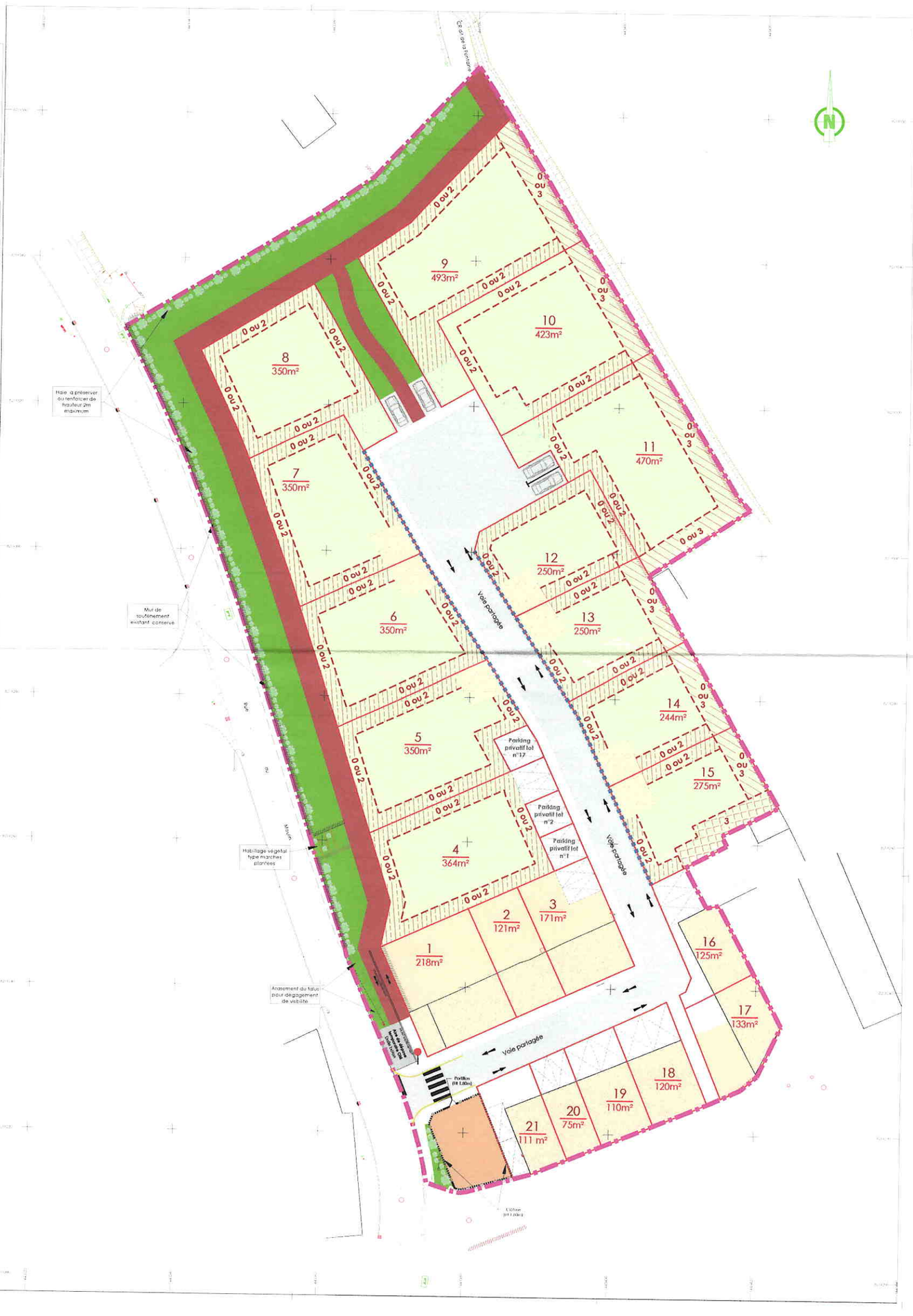
Les surfaces des lots ne deviendront définitives qu'après bornage du périmètre contradictoirement avec les riverains.